

Stages d'externat à l'international

Pascal Barrette

Coordonnateur gestion des études

Faculté de médecine

Université de Montréal

Universités avec entente avec la Faculté de médecine

- FRANCE

- Amiens – Université de Picardie
- Grenoble – Université Grenoble Alpes
- Lille – Université catholique de Lille
- Nice – Université Côte d'Azur.
- Paris – Sorbonne Université
- Paris – Université Paris-Cité (fusion de Descartes et Diderot)

Universités avec entente avec la Faculté de médecine

- BELGIQUE
 - Université libre de Bruxelles
 - Université catholique de Louvain à Bruxelles
- ALLEMAGNE
 - Charité – Universitätsmedizin Berlin
 - Stage en anglais ou allemand

Universités avec entente avec la Faculté de médecine

- **Italie**
 - **Rome – Université Sapienza**
 - Stage en italien et anglais
 - Italien Niveau A2 – B1 exigé
- **BRÉSIL**
 - **Universidade de São Paulo**
 - Stage en anglais ou portugais

Universités avec entente avec la Faculté de médecine

- CHILI
 - Santiago – Pontificia Universidad Católica de Chile
 - Espagnol Niveau B2 ou plus exigé

Admissibilité pour effectuer un stage à l'étranger

- Bon dossier académique
- Bonne évaluation de stage
- Aucun problème d'attitude

Éléments à considérer

- Langue de l'université d'accueil
- Particularités du milieu d'accueil
- Assurances annulation

- Maximum 12 semaines de stages à option et maximum 4 stages hors du réseau de l'Université de Montréal.

Périodes particulièrement intéressantes

- Semaines 43 et 44 – 22 juillet au 4 août 2024
- Semaines 45 et 46 – 26 août au 8 septembre 2024
- Flexibilité pour le départ et le retour
- Stage peut être fait n'importe quand dans le bloc de 7 ou 9 semaines
- Important : vous ne pouvez pas amputer vos 3 semaines de vacances

COHORTE 2023/2025

Année 1

Automne 2023

	2023-08-21	SEMAINE CAMPUS 1
1	2023-08-28	
2	2023-09-04	
3	2023-09-11	
4	2023-09-18	
5	2023-09-25	
6	2023-10-02	
7	2023-10-09	
8	2023-10-16	
9	2023-10-23	
10	2023-10-30	
11	2023-11-06	
12	2023-11-13	
	2023-11-20	SEMAINE CAMPUS 2
13	2023-11-27	
14	2023-12-04	
15	2023-12-11	
16	2023-12-18	

Hiver 2024

	2023-12-25	NOËL
	2024-01-01	NOËL
17	2024-01-08	
18	2024-01-15	
19	2024-01-22	
20	2024-01-29	
21	2024-02-05	
22	2024-02-12	
23	2024-02-19	
24	2024-02-26	
	2024-03-04	SEMAINE CAMPUS 3
25	2024-03-11	
26	2024-03-18	
27	2024-03-25	
28	2024-04-01	
29	2024-04-08	SÉNIOR
30	2024-04-15	

Été 2024

31	2024-04-22	
32	2024-04-29	
33	2024-05-06	
34	2024-05-13	
35	2024-05-20	
36	2024-05-27	
	2024-06-03	SEMAINE CAMPUS 4
37	2024-06-10	
38	2024-06-17	
39	2024-06-24	
40	2024-07-01	
41	2024-07-08	
42	2024-07-15	
43	2024-07-22	
44	2024-07-29	
	2024-08-05	VACANCES
	2024-08-12	VACANCES
	2024-08-19	VACANCES

Année 2

Automne 2024

45	2024-08-26	
46	2024-09-02	
47	2024-09-09	
48	2024-09-16	
49	2024-09-23	
50	2024-09-30	
51	2024-10-07	
52	2024-10-14	
53	2024-10-21	
54	2024-10-28	
55	2024-11-04	
56	2024-11-11	

Hiver 2025

	2024-12-23	NOËL
	2024-12-30	NOËL
61	2025-01-06	
62	2025-01-13	
63	2025-01-20	
64	2025-01-27	
65	2025-02-03	
66	2025-02-10	
67	2025-02-17	
68	2025-02-24	
	2025-03-03	SEMAINE CAMPUS 6
69	2025-03-10	

Périodes à éviter

- Attention aux stages en janvier/février de la 2^e année de l'externat où se déroule les entrevues des programmes de résidence.

Informations complémentaires

- Stage non rémunéré.
- Transport, logement et nourriture – Responsabilité de l'externe.
- Ambassade du pays d'accueil (Visa étudiant, certificat médical).
- Entreprendre vos démarches au moins 6 mois avant le début de votre stage.
- Formation pré-départ sur l'éthique et sur les procédures admin / logistique (2 à 3 /année)

Partir avec des amies/amis

- Possibilité d'organisation une mobilité aux mêmes dates et milieux pour plusieurs externes
- Pour les universités avec entente le maximum admissible doit être respecté

Aides financières

- Services à la vie étudiante de l'UdeM – Bourse de mobilité
 - 800 \$ pour une à deux semaines (de 7 à 14 jours, dont 5 jours ouvrables au minimum)
 - 1 000 \$ pour deux à quatre semaines (de 15 à 30 jours)
 - 1 500 \$ pour cinq à huit semaines (de 31 à 59 jours)
- Les offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ)
- Un montant forfaitaire déterminé selon la zone géographique

Procédures:

Universités avec entente avec la Faculté de médecine:

- Envoyer un courriel à pascal.barrette@umontreal.ca contenant:
 - Documents requis selon l'entente
 - Voir md.umontreal.ca
Externat / Politiques à l'Externat / Stages à option hors Québec
 - Étude du dossier et réponse par courriel.

Procédures:

Universités sans entente avec la Faculté de médecine:

- Communiquer avec l'université d'accueil désirée pour connaître les modalités.
- Obtenir l'approbation du directeur des stages à option en soumettant la [demande de stage à option](#) avec le descriptif et les objectifs du stage de l'université d'accueil.

Validation du stage

- Pour que le stage soit validé:
 - L'université d'accueil doit être reconnue par la Foundation for Advancement of International Medical Education and Research
<https://search.wdoms.org/>
 - L'évaluation du stage doit nous être transmise par l'université d'accueil.

Liens utiles

- [Politique sur les stages à option hors Québec et liste des ententes](#)
- [Appréciation des externes sur leur expérience de stage hors Québec](#)
- [Témoignages d'étudiants](#)

Contact:

M. Pascal Barrette

Coordonnateur gestion des études

Gestionnaire des stages en externat pour les étudiants hors Québec

Faculté de médecine - Études médicales de 1er cycle

Bureau : S-526

Téléphone : 514-343-6111, poste 0787

pascal.barrette@umontreal.ca